



<u>AMPLIATIONS</u>	
Commissaire délégué	1
Gouvernement	1
Congrès	1
DJA-Doc	1
Directions	14
JONC	1
Archive NC	1
Intéressés	5

ASSEMBLÉE DE PROVINCE

SECRETARIAT GÉNÉRAL

N°28-2011/APS

DÉLIBÉRATION

modifiant la délibération n°43-2009/APS du 27 mai 2009 portant désignation des représentants de la province Sud dans divers organismes extérieurs

L'ASSEMBLÉE DE LA PROVINCE SUD

Délibérant conformément à la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,

Vu la délibération modifiée n°43-2009/APS du 27 mai 2009 portant désignation des représentants de la province Sud dans les organismes extérieurs,

A ADOPTÉ EN SA SÉANCE PUBLIQUE DU 18 AOÛT 2011, LES DISPOSITIONS DONT LA TENEUR SUIT :

ARTICLE 1 : La représentation de la province au sein des organismes, comités, commissions et jurys mentionnés par la délibération du 27 mai 2009 susvisée et énumérés ci-après, est modifiée comme suit :

**SECTEUR DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE
L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

A la commission consultative des aides à l'habitat, madame Mallo KATRAWA est désignée en remplacement de madame Isabelle OHLEN.

A la commission d'attribution des logements de la société immobilière calédonienne (SIC), madame Mallo KATRAWA est désignée en remplacement de madame Isabelle OHLEN.

Au conseil d'administration de la société anonyme immobilière d'économie mixte de construction et de gestion de logement (SAEM d'agglomération), madame Mallo KATRAWA est désignée en remplacement de madame Isabelle OHLEN.

SECTEUR DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE

Au conseil du handicap et de la dépendance (CHD), madame Dominique DALY est désignée en tant que membre suppléant.

Au conseil technique pour les filières de formation sanitaire et sociale de l'institut de formation des professions sanitaires et sociales de Nouvelle-Calédonie (IFPSS-NC), monsieur le secrétaire général ou son représentant est désigné.

A l'assemblée générale du groupement d'intérêt public « Union pour le handicap » (GIP UPH), madame Iläisaane LAUOUVEA est désignée en remplacement de monsieur Roch WAMYTAN en tant que membre titulaire.

SECTEUR DE LA CULTURE

A la commission des aides à la production audiovisuelle et cinématographique, madame Odette MOINDOU est désignée en remplacement de madame Cynthia LIGEARD.

Au jury de la bourse d'enseignement artistique (BEA), madame Odette MOINDOU est désignée en remplacement de madame Cynthia LIGEARD.

ARTICLE 2 : La présente délibération sera transmise à Monsieur le commissaire délégué de la République, notifiée aux intéressés et publiée au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie.

Le premier vice-président

Eric GAY

VERSION PUBLIEE AU JONC

8682 du 30-08-2011

Délibération n° 28-2011/APS du 18 août 2011 modifiant la délibération n° 43-2009/APS du 27 mai 2009 portant désignation des représentants de la province Sud dans divers organismes extérieurs (p. 6630).